

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Il pointe une arme sur un enfant : un habitant du Grand-Celland condamné à six mois de prison avec sursis - ici

Lucie Thuillet

4-5 minutes

Au Grand-Celland (Manche), un habitant d'un logement voisin de l'école primaire a pointé une arme sur un écolier mardi dernier. Photo d'illustration. © Maxppp - PHOTOPQR/LA MONTAGNE/MAXPPP

Publié le vendredi 26 septembre 2025 à 13:59 Mis à jour le vendredi 26 septembre 2025 à 15:38

De la prison avec sursis et l'interdiction de paraître dans la commune pendant trois ans : l'homme qui avait pointé une arme en direction d'un écolier au Grand-Celland mardi 23 septembre vient d'être condamné ce vendredi par le tribunal judiciaire de Coutances.

Il comparait ce vendredi 26 septembre au tribunal judiciaire de Coutances, en comparution préalable sur reconnaissance de culpabilité. L'habitant du Grand-Celland qui a pointé une arme mardi sur un enfant a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis. Il a l'**interdiction de détenir ou de porter une arme** durant trois ans et il lui est **interdit de paraître sur le territoire** de la commune du Grand Celland durant trois ans.

Interdit de revenir dans la commune durant trois ans

Mardi 23 septembre, l'homme, qui vit dans un logement attenant à l'école primaire de la Cabane Fleurie au Grand-Celland, a pointé **une arme de type airsoft** depuis sa fenêtre vers un écolier qui se trouvait dans la cour de récréation, durant la pause de midi. L'homme reprochait aux enfants **de faire trop de bruit**.

Le personnel de l'école a alors aussitôt mis les enfants en sécurité et l'homme a été interpellé pour "*des faits de violence aggravée par deux circonstances - aux abords d'un établissement scolaire et avec usage ou menace d'une arme*", précise le procureur de la République de Coutances.

Un soutien psychologique à l'école

Ces faits ont suscité beaucoup d'émoi dans la commune. Les parents des 82 écoliers ont été informés de ce qu'il s'était passé, dès la sortie de l'école le mardi, lors d'une réunion organisée par la mairie et la direction académique des services de l'Éducation nationale de la Manche. "*Une équipe mobile de sécurité avec des personnels de l'académie formés pour la gestion de situations sensibles était également présente*", précise le directeur académique Stéphane Vautier. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place à partir du retour en classe le jeudi.

"*Mon fils, qui a été témoin de la scène, a vu la psychologue et il a l'air maintenant plus*

serein. On tente aussi, de notre côté, de dédramatiser la situation", raconte Elise, mère de deux élèves. "C'est anxiogène pour nous et assez stressant depuis deux jours d'aller porter nos enfants à l'école. D'autant que je ne pensais pas que quelqu'un vivait dans cette maison où les volets sont toujours fermés", témoigne un autre parent. Tous étaient dans l'attente ce jeudi de la décision judiciaire.

[ici Cotentin](#)